

ACADÉMIE DE ROUEN
Délégation académique
à l'action culturelle
Tél. : 02 32 08 91 00
Courriel : daac@ac-rouen.fr

Sylvie Cao-Van
Responsable académique
Domaine Arts visuels
sylvie-thu.cao-van@ac-rouen.fr

APPEL À CANDIDATURE « GRAINES D'ARCHITECTES »

CAHIER DES CHARGES

I/ Principe de l'opération

Objectifs pédagogiques :

- Sensibiliser les élèves à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage, les familiariser avec leur espace de proximité, leur territoire,
- Apprendre à regarder, savoir lire des éléments de l'architecture, de l'espace urbain et du paysage,
- Préparer de futurs citoyens à la gestion responsable de leur cadre de vie.

II/ Public concerné

Tous les collèges et lycées de la Seine-Maritime, tous les niveaux de classes sont concernés. Les enseignants qui mettent en œuvre le dispositif peuvent exercer dans des disciplines diverses.

III/ Mise en œuvre

Intervenant :

Ce dispositif permet à un enseignant ou à une équipe pluridisciplinaire de construire un projet pédagogique et culturel en partenariat avec un architecte référent des différents territoires sur lesquels sont déployées les actions du CAUE 76 et, dans le cadre de la classe, avec un étudiant de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSA Normandie) en cycle master. Le temps d'intervention auprès des élèves est de 12 heures. Le suivi pédagogique des étudiants est assuré par le CAUE 76 et l'ENSA Normandie.

Convention :

Une convention de stage sera établie entre la directrice de l'ENSA Normandie, le chef d'établissement et l'étudiant intervenant. L'étudiant ne commence ses interventions dans l'établissement que lorsque la convention est signée par les partenaires. La JAFAR organise également un processus de convention en lien avec l'attribution de la subvention de fonctionnement de ce dispositif et la répartition des rémunérations et des frais de déplacement auprès des étudiants de l'ENSA Normandie.

Rencontres des partenaires :

Le trinôme enseignant (ou équipe pluridisciplinaire) / architecte référent du CAUE 76 / étudiant de l'ENSA Normandie se constitue par le biais d'une rencontre organisée à la rentrée scolaire à l'école d'architecture. La date est fixée au **mercredi 14 novembre 2018 après-midi**. Ce premier contact permet d'échanger autour du projet envisagé, d'en organiser la mise en œuvre.

Suivi du projet :

Les enseignants pourront consulter l'architecte référent du CAUE 76 en cours de projet ou demander l'appui de la DAAC et de l'ENSA Normandie. L'architecte-Paysagiste du CAUE 76 et l'enseignant de l'ENSA Normandie référent pour ce dispositif sont également impliqués dans le suivi. Ils organisent des temps de concertation, inscrits au programme et obligatoires pour les étudiants.

IV/ Modalités

Il est souhaitable de constituer une équipe pluridisciplinaire et de réfléchir aux possibilités de regroupement de ces 12 heures. Les créneaux de deux heures consécutives doivent être favorisés, afin de faciliter les temps d'apprentissage et la disponibilité de l'intervenant. L'emploi du temps des étudiants de l'ENSA Normandie se découpant en deux semestres, les créneaux horaires signalés initialement par les enseignants seront susceptibles de devoir s'adapter en cours d'année.

Un seul projet sera retenu par établissement.

La Délégation académique à l'action culturelle prend à sa charge les interventions des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie en accordant une subvention à la JAFAR, junior association de l'ENSA Normandie pour assurer la rémunération des étudiants pour leurs interventions. La JAFAR assure un lien avec les étudiants au cours de l'année scolaire, en participant aux rencontres, au processus de recrutement des étudiants, en assurant le suivi administratif et financier de ces dispositifs.

Les frais de déplacement des étudiants (sur la base de 0,25 euros/km ou billets de transports en commun), ainsi que les déplacements éventuels des élèves et l'achat de matériel pour les productions des élèves sont à la charge des établissements.

Le dispositif Graines d'Architectes s'inscrit naturellement dans le volet culturel du projet d'établissement et participe au parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève.

V/ Bilan

1) Une présentation collective des projets engagés sera organisée à la fin de l'année scolaire à l'ENSA Normandie.

2) Les productions et informations diffusées dans le cadre de ce dispositif, quel qu'en soit le support, devront respecter les dispositions légales relatives au droit à l'image et au droit d'auteur (autorisations parentales pour les élèves), et comporter la mention suivante : dans le cadre de Graines d'Architectes, dispositif du Rectorat de Rouen, de la DSDEN de Seine-Maritime, de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Seine-Maritime.

Les partenaires du dispositif

La Délégation académique à l'action culturelle du rectorat de Rouen (DAAC)

La Mission Éducation artistique des directions des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine- Maritime (DSDEN 76)

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Seine-Maritime (CAUE 76) L'École nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA Normandie) La Junior association des futurs architectes de l'agglomération rouennaise (JAFAR)